

Commentaire de texte Jean-Claude Cabanne

Par **alili**, le **23/01/2022** à **16:15**

Bonjour,

Je dois faire un commentaire de texte sur un extrait de Jean-Claude Cabanne :

Traditionnellement, le Régime Politique français est situé dans un temps, à partir de la révolution 1789. Cette dernière constitue un tournant décisif, une véritable « cassure historique », dans la mesure où elle met un terme au traditionnel principe de légitimité monarchique.

À partir de la révolution française, le Régime politique français présente un certain nombre de traits dominants.

Le premier de ces traits est une grande instabilité. On peut s'accorder en effet pour décompter environ douze ou treize constitutions différentes suivant que l'on prend ou non en considération les Constitutions non appliquées ou les projets constitutionnels non adoptés. Ce grand nombre de Constitutions a pour conséquence que la durée moyenne des régimes politiques français est des plus brèves. Si l'on fait exception de la III^{ème} République, qui a duré soixante-cinq ans (1875-1940) et de la Ve République qui dure maintenant depuis plus de vingt ans, cette durée moyenne est d'environ douze ans.

Le second trait dominant de la France est la grande diversité des régimes qui se sont succédés jusqu'à nos jours.

Si l'on examine globalement l'Histoire constitutionnelle française, on s'aperçoit, qu'en dehors d'une généralisation progressive du suffrage universel, elle n'évolue pas de manière linéaire et ne semble pas avoir de sens. Notre Histoire illustre les théories cycliques et évolue par alternance de cycles antagonistes. L'expérience montre en effet qu'à des « cycles libéraux » succèdent

généralement des
« cycles autoritaires », qu'à des cycles de « séparation des pouvoirs » succèdent des cycles de
« concentration du pouvoir », qu'à des cycles de « prédominance parlementaire » succèdent des
cycles de « revanche de l'exécutif ». L'évolution de l'Histoire constitutionnelle française se rapprocherait en fait des lois dégagées par certains physiciens modernes et selon lesquelles un
phénomène donné engendrerait son contraire, ceci de manière infinie, sans qu'il y ait
vraiment de
synthèse contrairement à la dialectique de Hegel et a fortiori à celle de Marx.

Mais l'Histoire constitutionnelle de la France semble aussi illustrer le thème de « l'éternel retour »
développé par Nietzsche. Au-delà de l'alternance de cycles antagonistes, existent dans notre pays,
de grandes traditions constitutionnelles et politiques, lesquelles fondées à différentes époques depuis 1789, ressurgissent périodiquement sous des formes différentes.

voilà le texte.

Ma problématique serait : quel est l'évolution de l'histoire constitutionnelle français ? Mon problème est que je ne sais pas quel plan faire, est ce que celui-ci est correct?

I- Une double instabilité

A- successions de constitutions

B- successions de régimes

II- Evolution de l'histoire constitutionnelle français

A- La théorie des cycles

B- les traditions constitutionnelles

Merci d'avance pour vos réponse.